

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES 15 ET 22 MARS 2026



Unis pour
CASTANET

AVEC JORDAN PUISSANT

Découvrez **notre programme** pour une ville
plus **juste**, plus **sûre** et plus **dynamique** !

Chères Castanéennes, chers Castanéens,

C'est avec honneur et détermination que je conduis la liste « Unis pour Castanet » pour les élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026. Profondément attaché à notre commune, je m'engage pour remettre à l'endroit ce qui a été fait à l'envers ces six dernières années.

J'ai réuni une équipe de femmes et d'hommes issus de la société civile, aux côtés d'anciens élus expérimentés. Tous partagent une même ambition : refaire de Castanet une ville plus sobre, plus juste et plus dynamique.

Notre programme est ambitieux, réaliste et ancré dans le quotidien des Castanéens, en tenant compte des contraintes imposées aux collectivités. Il répond à vos préoccupations immédiates : circulation, finances, sécurité, environnement, habitat, tout en préparant le Castanet de demain.

Gérer une commune, c'est être à l'écoute et proche de ses habitants. Je m'y engage par une présence constante sur le terrain, une action concrète et un discours de vérité, fondé sur le réalisme, la franchise et la proximité.

Dès le 15 mars, votre vote pour « Unis pour Castanet » ouvrira un nouveau chapitre pour notre commune, en remettant le bon sens au cœur de la gestion municipale. Face à la radicalité de l'extrême gauche et de ses soutiens, chaque voix comptera pour préserver la liberté de Castanet-Tolosan et notre qualité de vie.

Nous comptons sur vous.

Jordan Puissant
Tête de liste Unis pour Castanet

Notre équipe



Sommaire

P.4 Urbanisme, travaux et cadre de vie

- Urbanisme
- Transports et mobilités
- Sécurité

P.6 Solidarités

- Soutien aux seniors
- Prendre en compte le handicap et prévenir la perte d'autonomie
- Gestion du parc social

P.7 Éducation et jeunesse

P.8 Démocratie, élections, communication et évaluation de l'action publique

- Démocratie participative
- Communication et Castanet-Lien

P.8 Ressources humaines, financières, immobilières et mobilières communales

- Ressources Humaines
- Ressources immobilières et mobilières communales
- Finances

P.9 Vie associative, culturelle et sportive

- Vie associative et gouvernance
- Culture et événementiel
- Sports et équipements sportifs

P.10 Économie et commerce

- Soutien au commerce de proximité
- Modernisation et développement des marchés
- Innovation et économie durable

P.10 Intercommunalité et relations institutionnelles

P.11 Questions fréquentes

Retrouvez l'intégralité de nos projets, les dates de nos prochains rendez-vous et toute l'actualité de la campagne sur notre site internet. Scannez le QR code ou connectez-vous dès maintenant sur

WWW.UNISPOURCASTANET.FR



Urbanisme, travaux et cadre de vie

URBANISME

1. Maîtriser l'urbanisme : suspension immédiate du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de l'obligation de 85 % à 100 % de logements sociaux sur les nouveaux projets, pour favoriser une vraie mixité sociale.

Nous faisons le choix de privilégier la requalification du bâti existant plutôt que l'urbanisation de sols non artificialisés. Ainsi, les terrains situés dans les secteurs de La Maladie et de Rabaudy seront mobilisés en priorité pour l'implantation d'équipements publics structurants : un lycée en partenariat avec la région, une déviation routière et un établissement d'accueil médicalisé destiné aux personnes âgées.

2. Mettre en valeur le canal du Midi et ses abords : renforcer l'accessibilité et mettre en place une liaison sécurisée, entre le centre de Castanet, le lac de Rabaudy et le canal du Midi avec la création d'une passerelle piéton-cycles.

CADRE DE VIE ET ESPACES VERTS

3. Assurer la propreté partout dans la ville : reprise régulière des tontes et entretiens des parcs ; fleurissement ; lutte contre les dépôts sauvages ; entretien régulier des trottoirs et voirie (désherbage et balayage).

4. Revitaliser la place de la Halle : assurer l'attractivité des commerces qui y sont situés et la bonne tenue des événements qui y ont lieu.

5. Préserver et développer les espaces publics végétalisés : accélération des acquisitions d'espaces boisés en vue de la constitution d'une forêt communale ; création d'un nouveau parc à La Maladie.

6. Multiplier les espaces de repos ombragés et couverts : installation de bancs et d'espaces de pique-nique, création d'îlots de fraîcheur.

7. Assurer l'entretien du cimetière en effectuant un désherbage régulier et en renforçant sa propreté.

8. Travailler en collaboration avec des associations pour la création de caniparcs sécurisés et équipés : installation en priorité aux Fontanelles et à Rabaudy.

TRANSPORTS ET MOBILITÉS

9. Création d'une navette municipale à la demande : desservir les quartiers isolés, les zones d'activité économique, les groupes scolaires et le complexe sportif de Lautard.

10. Desservir le quartier de Rabaudy : créer une liaison de bus entre le terminus de la Maladie et le métro de Labège-La Cadène en passant par le quartier de Rabaudy.

11. Anticiper l'arrivée du métro : travailler avec Tisséo afin d'assurer la liaison entre Labège et Castanet.

12. Soutenir la création d'une connexion autoroutière en concertation avec le Sicoval et les communes voisines afin de relier efficacement Labège-La Cadène et de désengorger les routes.

13. Renforcer le stationnement en centre-ville : reconfiguration du parking des Ormes et étude du stationnement autour de la Maison des Savoirs (ancienne mairie) ; lutte contre le stationnement abusif.

14. Revoir le plan de circulation en concertation avec les habitants : travailler en collaboration avec les habitants et les associations engagées dans l'amélioration des mobilités afin de simplifier la circulation en ville ; réviser les sens uniques qui pénalisent les habitants et leurs déplacements quotidiens.

15. Sécuriser les axes de circulation : reprise des carrefours les plus dangereux, notamment Cavalié/RD79 et Peuplier/RD813.

16. Fluidifier les axes routiers : réaliser le boulevard urbain (transports en commun, cycles et voitures) en amont de l'avenue Salettes et Manset afin de réduire la saturation des axes les plus sollicités et d'améliorer la qualité de vie en cœur de ville en créant une déviation.



17. Revoir les vitesses de circulation de façon cohérente : réserver les zones 30 en centre-ville et aux abords des écoles.

18. Favoriser la comodalité : poursuivre le renforcement du réseau cyclable ; étudier l'installation de stations VélôToulouse sur la commune ; améliorer la sécurité et la lisibilité des itinéraires cyclables et piétons.

19. Programmer annuellement et clairement la réfection des voiries et des trottoirs : intervention immédiate pour les réparations ponctuelles ; remise aux normes et mise en accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

20. Sécuriser les passages piétons les plus dangereux : en priorité trajet du bus L6, route nationale (RD 813)... et garantir la sécurité des piétons sans pénaliser inutilement la circulation, y compris la nuit par un éclairage adapté.

SÉCURITÉ

21. Assurer la tranquillité publique dans l'ensemble des quartiers de la commune par l'extension du réseau de vidéoprotection et le recrutement de policiers municipaux : renforcer les patrouilles de proximité, notamment aux abords des établissements scolaires et améliorer l'équipement de la police municipale.

22. Étendre les horaires de l'éclairage public, généraliser l'équipement en LED et installer des systèmes à détection de présence là où ils sont nécessaires.

23. Mettre en place un dispositif de participation citoyenne : signature d'une convention avec la gendarmerie de vigilance de voisinage et création d'un canal de signalement simple et direct vers la police municipale.

24. Lutter contre toute violence intrafamiliale : entre autres, nous proposons d'étendre et d'appuyer le dispositif « Demandez Angela » et de renforcer la protection de tous en leur offrant une structure d'accueil (logement d'urgence).

25. Renforcer la coordination entre la commune et la gendarmerie y compris à travers le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD).

Solidarités



SOUTIEN AUX SENIORS

26. Faciliter la mobilité de nos aînés :

- Mise en place d'un taxi solidaire pour les personnes en perte d'autonomie : constitution d'un réseau solidaire permettant à des personnes âgées de faire appel à des bénévoles pour les conduire à un rendez-vous médical sur la commune de Castanet.
- Utilisation de la « navette communale » : entre autres, pour les conduire au foyer logement pour prendre leurs repas.

27. Développer des actions intergénérationnelles : en lien avec les aînés et les établissements scolaires, nous proposerons des ateliers intergénérationnels tels que le jardinage, lecture, numérique ou repas partagés.

28. Renforcer et développer des solutions d'accueil non médicalisées pour les seniors : création d'une résidence seniors-services.

29. Impulser la création d'un établissement d'accueil médicalisé pour nos aînés en perte d'autonomie.

30. Travailler à l'implantation d'une maison de santé pluridisciplinaire.



PRENDRE EN COMPTE LE HANDICAP ET PRÉVENIR LA PERTE D'AUTONOMIE

31. Soutenir les aidants par la création d'une halte-répit : maintenir et développer le lien social, essentiel pour la personne aidée, en coopération avec les associations concernées ; création de groupes de paroles pour lutter contre l'isolement. Développer et mettre en conformité les places PMR de la commune.

32. Développer et mettre en conformité les places PMR de la commune.



GESTION DU PARC SOCIAL

33. Établir une vraie politique d'accès au logement social : recenser les logements sociaux sur la commune ; veiller à une répartition territoriale équilibrée et renforcer les liens avec les bailleurs pour la mise en œuvre d'une politique d'attributions objectivée ; veiller à la qualité énergétique des logements.

34. Préserver la sécurité, la tranquillité publique et contribuer à améliorer la qualité de vie de chaque habitant.

Éducation et Jeunesse

35. Construire une politique éducative entre tous les acteurs du territoire : mobiliser les associations, notamment sportives et culturelles, pour une vraie participation sur les temps périscolaires ; élargir les horaires d'accueil des ALAE ; renforcer les liens intergénérationnels et l'aide au devoir.

36. Rénover les écoles : offrir à nos enfants des locaux de qualité, adaptés aux nouvelles activités scolaires et périscolaires (un premier groupe sera rénové en priorité et un second selon les moyens disponibles.).

37. Soutenir la création d'un lycée et de ses équipements sportifs (un gymnase et une piste d'athlétisme).



38. Développer un Passeport Jeune pour les 6 à 18 ans : doter chaque jeune d'un chèque culture/sport d'une valeur de 50 euros à dépenser dans l'une des associations subventionnées de la commune ; inciter à la pratique sportive ou culturelle pour les jeunes en créant un parcours de découverte des activités avec les associations.

39. Mettre en place d'une réserve citoyenne : permettre à chacun, notamment aux jeunes de s'engager sur des missions communales au service des associations, des seniors ou de l'intérêt général.

40. Créer un salon Jeunes d'Avenir : favoriser l'insertion professionnelle et la découverte des métiers en partenariat avec le tissu économique local ; amélioration de l'accompagnement professionnel des jeunes en partenariat avec le Point Information Jeunesse (PIJ).

41. Veiller à l'application effective du dispositif de service minimum dans les écoles lors des mouvements de grève.

Démocratie et transparence publique

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

- 42. Créer un Conseil local de la participation citoyenne : rassembler dans un conseil unique toutes les instances représentatives de la démocratie locale (associations, acteurs économiques, jeunes, aînés, etc.) ; lui permettre de créer des ateliers thématiques et de s'auto saisir sur des sujets d'enjeux locaux.
- 43. Améliorer le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) : revoir le mode d'élection et de fonctionnement du CMJ, y compris la durée du mandat et l'âge des participants.
- 44. Reconnaître le statut de l'opposition et leur attribuer des indemnités de fonction pour leur présence aux conseils municipaux et commissions.
- 45. Renforcer les liens entre les élus et les habitants : mise en place d'une permanence mensuelle sur l'un des marchés de la commune.

COMMUNICATION

- 46. Prendre en compte et répondre rapidement aux demandes des administrés : assurer un meilleur suivi des demandes, qu'elles soient réalisées par une nouvelle plateforme numérique ou directement en mairie ; organiser des consultations citoyennes sur des projets d'intérêts communaux majeurs.
- 47. Renforcer la visibilité de la langue occitane : notamment sur le site internet de la mairie et dans la dénomination des voies publiques.

Ressources communales

RESSOURCES HUMAINES

- 48. Moderniser et optimiser la gestion des ressources humaines pour améliorer l'efficacité du service public.

RESSOURCES IMMOBILIÈRES ET MOBILIÈRES COMMUNALES

- 49. Rationaliser l'attribution des locaux aux associations.
- 50. Faire un diagnostic des équipements sportifs et mettre en place un Plan Pluriannuel d'investissements pour la remise en état et aux normes : étude de qualité des bâtis, de leur consommation énergétique et de leur adaptation aux besoins ; amélioration des douches et sanitaires des clubs sportifs ; création des accès PMR nécessaires.
- 51. Adapter le mobilier urbain aux besoins des habitants : installer davantage de poubelles publiques, de bancs, de toilettes, etc. ; veiller à l'entretien et au renouvellement du mobilier.

FINANCES

- 52. Baisser la taxe foncière de façon progressive.
- 53. Préserver la capacité de désendettement de la ville.
- 54. Assurer une meilleure transparence financière : communiquer de façon plus régulière sur les coûts réels des services publics que la Commune prend en charge.

Vie associative culturelle et sportive

✓ VIE ASSOCIATIVE

- 55.** Revoir les critères de subventions et fin du favoritisme : mettre en œuvre des critères objectifs (implication communale, nombre d'adhérents, nombre et nature des événements, avantages déjà perçus, etc.).
- 56.** Réviser les critères d'attribution des salles municipales : répartition équitable et transparente.
- 57.** Créer un espace partagé et dédié aux associations : étude des usages de Castagora, la MJC et la Maison des Savoirs ; mise à disposition d'équipements de stockage ou de locaux techniques.
- 58.** Valoriser le tissu associatif : organisation d'une fête du sport et de la culture ; travailler en étroite collaboration avec les associations.



✓ CULTURE ET ÉVÉNEMENTIEL

- 59.** Redynamiser la ville par la création de nouveaux événements ou leur amélioration : avec par exemple des événements thématiques (humour, stand-up, théâtre, musique, etc.), cinéma de plein air en partenariat avec la MJC ; marchés nocturnes gourmands en partenariat notamment avec l'ACCT ; concerts et spectacles en plein air ou à la piscine ; un festival annuel intergénérationnel ; et des thés dansants.

✓ SPORTS ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- 60.** Investir en urgence pour assurer la continuité d'ouverture de la piscine municipale et étudier une rénovation plus large : réflexion sur le chauffage du bassin extérieur par géothermie afin d'élargir les temps d'ouverture ; redynamisation par l'offre de services (snack, nocturnes et concerts, etc.).
- 61.** Soutenir les clubs de rugby et de football : mise à disposition d'équipements conformes à leurs besoins (étude de l'installation d'un terrain synthétique, transition vers l'éclairage LED et installation de deux vestiaires supplémentaires).
- 62.** Étudier la création de nouveaux événements sportifs.

Économie et commerce

✓ SOUTIEN AU COMMERCE DE PROXIMITÉ

63. Assurer l'utilisation du droit de préemption pour favoriser les commerces de bouche et l'artisanat.
64. Assurer la visibilité du commerce et la rendre accessible aux PMR : nouvelle signalétique, faire respecter les zones bleues et assurer l'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

✓ MODERNISATION ET DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

65. Favoriser le commerce local et réétudier l'offre sur les marchés castanéens.

✓ INNOVATION ET ÉCONOMIE DURABLE

66. Créer un espace municipal de travail pour les indépendants et télétravailleurs.



Intercommunalité et relations institutionnelles

67. Travailler en étroite collaboration avec le Sicoval pour :
- Une meilleure gestion des déchets ;
 - Recentrer son action autour du développement économique ;
 - Simplifier son organisation afin de répondre aux besoins des habitants (ordures ménagères, petite enfance, centre de loisirs, services aux personnes âgées) ;
 - Remettre de l'équité entre la participation financière de la Commune et l'offre de services assurée par l'intercommunalité ;
 - Maintenir la compétence urbanisme au niveau des communes, au plus proche des citoyens.

Questions fréquentes

Quels partis vous soutiennent ?

- Aucun. Unis pour Castanet est sans étiquette.
- Notre engagement est 100 % local, au service des habitants.
- Nous dépassons le clivage droite/gauche.
- Une seule boussole : l'intérêt général et des actions concrètes.

Allez-vous beaucoup construire ?

- Non. Priorité à la requalification de l'existant.
- Suspension immédiate du Plan Local d'Urbanisme et ses 85 % de logements sociaux
- Construction raisonnée et priorité aux équipements publics

Que faire contre l'insalubrité ?

- Ramassage des déchets assuré.
- Vidéoprotection pour sanctionner les dépôts sauvages.
- Un élu référent dédié à la propreté.
- Travail étroit avec le Sicoval.

Les impôts vont-ils augmenter ?

- Non. Au contraire.
- Objectif de 10 % de baisse de la part communale de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Que faire pour la sécurité ? ?

- Plus de police municipale sur le terrain.
- Coopération renforcée avec la gendarmerie.
- Prévention ciblée.
- Davantage de vidéoprotection et un éclairage public adapté.
- Objectif : la tranquillité pour tous.

La déviation / voie de contournement ?

- Travail avec tous les acteurs concernés.
- Un tracé pour désengorger la commune.
- Sans pénaliser les commerces ni l'attractivité.

Et la démocratie participative ?

- Consultation des usagers sur les nouveaux projets structurants.
- Un outil de suivi simple et efficace. Pour des réponses claires et rapides aux citoyens et aux associations.

**Vous avez des interrogations spécifiques ? Envie d'échanger avec notre liste ?
Contactez-nous ou rencontrez-nous**

RÉUNION PUBLIQUE

LUNDI 9 MARS 2026
DÈS 18H30 À LA SALLE DU LAC

✉ UNIS POUR CASTANET - BP 82203 - 31321 CASTANET TOLOSAN CEDEX ☎ 06.99.79.30.89 @ unispourcastanet2026@gmail.com

  www.unispourcastanet.fr

NOTRE LISTE UNIS POUR CASTANET

cc Colistiers conseillers communautaires



Jordan Puissant
31 ans - Avocat et tête de liste



Marie-Laure Sicot
63 ans - Contractuelle de l'Éducation nationale



Raphaël Diot
23 ans - Etudiant en urbanisme



Fabala Sanghott
50 ans - Auto-entrepreneuse



Arnaud Lafon
50 ans - Gestionnaire de projet



Maryse Prat
67 ans - Retraîtée DG organisme HLM



Stéphane Vignaux
55 ans - Médiateur



Odile Bigot
71 ans - Retraîtée Libraire



Jimmy Claeys
32 ans - Télésecrétaire



Bénédicte Jouhet
46 ans - Chargée de relation clientèle



Laurent Amiset
52 ans - Artisan



Loré Eguzquiza
35 ans - Auto-entrepreneuse



Patrice Octave Feyte
53 ans - Conducteur de bus



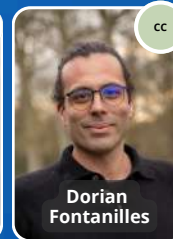
Véronique Maumy
67 ans - Chargée de cours en école supérieure



Flavien Ardourel
42 ans - Gestionnaire d'approvisionnement



Carine Prévôt
54 ans - Gestionnaire administrative



Dorian Fontanilles
34 ans - Ingénieur



Jennifer Malonni
48 ans - Assistante indépendante



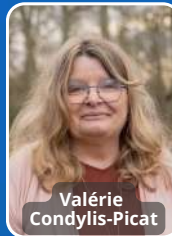
Frédéric Sarrato
51 ans - Informaticien



Marie-Hélène Chauvelon
74 ans - Retraîtée Infirmière aide anesthésiste



Gérard Cassette
70 ans - Retraité Ingénieur aérospatial



Valérie Condylis-Picat
58 ans - Adjointe administrative fonction publique



Charles Bashoun
27 ans - Ostéopathe



Sandrine Albin
57 ans - Administratrice des ventes



Richard Pont
54 ans - Directeur régional en ingénierie informatique



Katie Villeneuve
70 ans - Retraîtée Gardienne d'immeuble



Christian Josse
70 ans - Retraité ingénieur aéronautique



Maryne Rizzato
32 ans - Aide auxiliaire de puériculture



Sébastien Hernandez
42 ans - Technicien de maintenance



J. Christina Razanamelson
43 ans - Thérapeute en énergétique, Acupuncture



Pierre Bigot
79 ans - Retraité Informaticien



Anne-Marie Martinez
83 ans - Retraîtée, Education Nationale



Jean-Pierre Cossat
68 ans - Retraité cadre



Marie-Madeleine Lagane
77 ans - Retraîtée, psychologue



Mattéo Allain
22 ans - Manager

POUR UNE VILLE PLUS JUSTE, PLUS SÛRE ET PLUS DYNAMIQUE, FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX ! PARTAGEZ VOS IDÉES, REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE OU APPORTEZ VOTRE SOUTIEN FINANCIER.

Je souhaite faire un don défiscalisé pour soutenir la campagne :

66 % du montant de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu, dans la limite légale des dons politiques (plafond : 4 600 € par personne et par an) : Un don de 50 € revient, après réduction fiscale, à 17 €.

Montant de mon don :

20 € 50 € 100 € 150 € 200 € Autre : €

Modalités pratiques : Par chèque (uniquement à l'ordre de Lucas Basach mandataire financier de Unis pour Castanet) ou par virement (nous contacter).

Un reçu fiscal vous sera envoyé automatiquement par le mandataire financier conformément au code électoral.

Je veux rejoindre l'équipe :

- Participer à la campagne sur le terrain
- Proposer mes idées pour Castanet
- Tenir un bureau de vote

Nom : Prénom :

Téléphone :

Email :

Adresse :

Code postal / Ville :

✉ UNIS POUR CASTANET - BP 82203 - 31321 CASTANET TOLOSAN CEDEX

☎ 06.99.79.30.89

@ unispourcastanet2026@gmail.com

www.unispourcastanet.fr